

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 1213 du 2 novembre 1939 portant dissolution de l'association constituée par M. Cuthbert H. Dawkins.

n° 1213

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 novembre 1939

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1939

Date du numéro
30 novembre 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté n° 703 du 7 juillet 1884

Vu le départ de Djibouti de M. Cuthbert H. Dawkins.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — L'autorisation accordée à M. Cuthbert H, Dawkins par l'arrêté n° 703 est rapportée, et l'association ainsi formée est considérée comme dissoute compter de son départ de la Côte française des Somalis, Art, 2 — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout besoin sera, et inséré au Journal officiel de la colonie

hubert deschamps